

Le 24 avril 2023

## Communiqué de Presse



# 4<sup>ème</sup> Plan Régional Santé Environnement 2023-2027

## « Un environnement, une santé en Grand Est »

## Lancement de la consultation publique

Du 24 avril au 28 mai 2023, l'État, la Région Grand Est et l'Agence Régionale de Santé lancent une grande consultation publique relative au quatrième Plan Régional Santé Environnement (PRSE). Les habitants et acteurs de la Région Grand Est sont invités à donner leur avis via un questionnaire en ligne sur le projet de PRSE, qui vise à limiter les risques sur la santé humaine liés à des facteurs environnementaux et couvrira la période 2023 à 2027.

Déclinant en Grand Est certaines actions du 4<sup>e</sup> Plan National Santé Environnement, le PRSE s'appuie également sur :

- Le bilan du PRSE3.
- Des diagnostics territoriaux et des états des lieux ayant permis de définir les enjeux sanitaires et les facteurs environnementaux au sein de la Région Grand Est.
- Les résultats des travaux de co-construction organisés en 2022 et notamment :
  - o La journée régionale santé environnement du 22 février 2022 qui a officiellement marqué le début des travaux du PRSE en région et qui avait réuni environ 250 participants.
  - o Les ateliers organisés en avril-mai auxquels environ 70 acteurs régionaux ont pris part pour proposer des priorités d'actions à mettre en œuvre afin d'améliorer la santé des populations en lien avec leur environnement.

### 1 Plan Régional, 4 axes, 10 priorités

Le travail de concertation a permis de construire un projet s'articulant autour de 4 axes et 10 priorités pour agir en faveur :

- Des modes de vie et de consommation favorables à la santé,
- D'un aménagement du cadre de vie extérieur favorable à la santé et à l'environnement,
- De la promotion de l'approche « une seule santé »,
- De la mise en œuvre d'action de santé-environnement dans les territoires et au plus près des citoyens.

## Un processus de concertation favorisant une représentation de tous les acteurs régionaux

Ce projet est le fruit d'une co-construction entre les pilotes du Plan (ARS, Région Grand Est, Préfecture de la région Grand Est et services associés – DREAL, DRAAF, DREETS) et l'ensemble de la communauté santé environnement du territoire sollicitée tout au long de l'année 2022 pour partager son expertise.

Il est aujourd'hui soumis à consultation publique pour une période de 5 semaines afin de recueillir les observations des habitants et des acteurs de la santé-environnement du Grand Est.

A l'issue de cette consultation publique, les contributions seront analysées et prises en compte afin de finaliser le PRSE4. La signature et la mise en œuvre opérationnelle du plan sont prévues pour le mois de juillet 2023.

Le projet de PRSE, détaillant notamment la gouvernance et la méthode d'élaboration, ainsi que le formulaire « consultation publique » sont disponibles sur le site internet dédié au PRSE Grand Est, à compter du 24 avril et jusqu'au 28 mai : [www.grand-est.prse.fr](http://www.grand-est.prse.fr)

Les contributions peuvent également être adressées par mail à l'adresse suivante : [prse-grandest@ars.sante.fr](mailto:prse-grandest@ars.sante.fr)

Une synthèse de la consultation sera mise en ligne sur le site internet.

### Contacts presse

- **Préfecture de la région Grand Est** : Bruno IOSSIF- [bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr](mailto:bruno.iossif@bas-rhin.gouv.fr)
- **ARS Grand Est** : Laura PHILIS - [ars-grandest-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-grandest-presse@ars.sante.fr)
- **Région Grand Est** : Julie SAUCÈDE- [julie.saucede@grandest.fr](mailto:julie.saucede@grandest.fr)

